

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

**DU 22 Octobre 2021**

Présents :

Mr REYNIER Louis - BEGLIUMINI Yves - SAINT-MARTIN René - BREMOND André  
DAUPHIN Denis- MARQUEZ Jean-Louis - PAULET Bernard – GUILLEMETTE Isabelle -  
CARLU Corine - PENEDO Stéphanie - SOULLÉ Mélanie - TRAMBAUD Christophe-  
BURLE Gilbert -

Absents :

Absents excusés :

HARALAMB Valérie (pouvoir donné à Monsieur BREMOND André)  
SOLEIL Patrick (pouvoir donné à Monsieur REYNIER Louis)

Secrétaire de séance : Isabelle GUILLEMETTE

Monsieur le Maire met au vote le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 23 Août 2021.

*Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents approuve le procès-verbal de la séance du 23 Août 2021.*

## **ORDRE DU JOUR**

- I / Mandat de demande de défrichement à Engie Green pour le projet de parc Photovoltaïque
- II/ Mandat de demande de défrichement à la, SCP pour le bassin
- III / Servitude SCP
- IV / Consultation DSP pour une entreprise eau et assainissement
- V/ Approbation rapport d'activité de la SPL
- VI/ Taxe de séjour : procédure d'enregistrement des meublés
- VII/ Compte personnel de formations
- VIII/ Bureau d'étude Bégeat pour modification PLU
- IX / Questions diverses

Monsieur le Maire propose d'ajouter deux points point à l'ordre du jour :

Pour les besoins ponctuels et éventuels de trésorerie de la commune, il est nécessaire de renouveler la ligne de Trésorerie d'un montant de 110 000 Euros.

*Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents décide de renouveler la ligne de trésorerie de 110 000,00 € auprès du Crédit Agricole.*

Monsieur le Maire fait connaître au Conseil Municipal que Madame Nicole LIONS, Secrétaire de Mairie, sera radiée des cadres au 31 décembre 2021 en raison de son départ à la retraite.

*Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents décide d'offrir à Madame Nicole LIONS un cadeau de départ à la retraite.*

### **I / Mandat de demande de défrichement à Engie Green pour le projet de parc Photovoltaïque**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que dans le cadre du projet de parc solaire photovoltaïque sur la commune de Montmeyan aux lieux-dits « la Colle, Requier et Brama » et « Les Clos et Buri », il est nécessaire de procéder à un défrichement.

Monsieur le Maire demande donc à l'assemblée d'autoriser Engie PV Montmeyan de procéder à la demande d'autorisation de défrichement au nom de la commune de Montmeyan et d'autoriser le Maire à signer toutes les pièces nécessaires pour cette demande d'autorisation de défrichement.

*Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents autorise Engie PV Montmeyan de procéder à la demande d'autorisation de défrichement au nom de la commune.*

### **II/ Mandat de demande de défrichement à la, SCP pour le bassin**

La demande de mandat pour l'autorisation de défrichement de la Société du Canal de Provence pour la montée au réservoir étant prématurée, la SCP n'ayant pas encore acquis la parcelle concernée, monsieur le Maire demande à ce que cet ordre du jour soit reporté ultérieurement.

*Le Conseil Municipal est favorable à l'unanimité pour reporter cet ordre du jour ultérieurement.*

### **III / Servitude SCP**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que la commune doit signer une convention sous seing privé au profit de la Société du Canal de Provence, relative à une servitude d'aqueduc souterrain

*Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents consent à une servitude de passage pour les parcelles sus nommées.*

#### **IV / Consultation DSP pour une entreprise eau et assainissement**

La société GETUDES propose ses services pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la sortie des contrats de concessions des services publics d'alimentation en eau et assainissement collectif, ainsi que l'accompagnement au choix du futur mode de gestion .

*Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents accepte les services de la société GETUDES.*

#### **V/ Approbation rapport d'activité de la SPL**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les principales données et faits significatifs figurant dans le rapport d'activité de l'année 2020 de la SPL ID83 présenté au conseil d'administration le 20 avril 2021.

*Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents approuve le rapport d'activité de la SPL ID83 au titre de l'année 2020.*

#### **VI/ Taxe de séjour : procédure d'enregistrement des meublés**

M. le Maire propose la mise en place d'un téléservice permettant aux habitants d'effectuer leur déclaration à des fins de location touristique, via le prestataire retenu par la Communauté de communes, dans le cadre d'une mutualisation de prestation de service.

Il propose que la mutualisation de l'outil de télédéclaration soit effectuée à titre gracieux sous la forme d'une convention établie entre la Communauté de communes et la commune.

*Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents approuve la mise en place d'un téléservice pour l'enregistrement des meublés et la convention établie entre la Communauté de communes et la commune.*

#### **VII/ Compte personnel de formation**

Monsieur le Maire propose que le conseil délibère sur un plafond de 30% de prise en charge des frais pédagogiques se rattachant à la formation suivie au titre du compte personnel d'activité des employés communaux.

*Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents adopte le plafonnement de prise en charge des formations dans le cadre du compte personnel de formation.*

## **VIII / Bureau d'étude Bégeat pour modification PLU**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de faire intervenir le cabinet Bégeat pour une modification du PLU qui concerne la zone 1AUa dite le Claou des Moulière.

Modification qui portera sur les phases, les ER, le financement des poteaux à incendie , eau , l'assainissement, les postes de renforcement ENEDIS.

*Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents autorise l'intervention du bureau d'étude Bégeat pour une modification du PLU.*

## **IX / Questions diverses**

Monsieur le Maire souhaite faire part au conseil des déclarations d'intention d'aliéner pour lesquelles la commune n'a pas souhaité exercer son droit de préemption :

- ✓ Bien AUDIBERT Bernard et ESPINOLA Maria
- ✓ Bien RINDEL Fabien
- ✓ Bien MOUTON Alain
- ✓ Bien NIGAY Sophie :
- ✓ Bien SAINT MARTIN
- ✓ Bien DUGOURGEOT
- ✓ Bien SAINT MARTIN ELIANE

### **Travaux en cours d'achèvement :**

Rues du centre ancien : Réception le 02/11/2021

### **Travaux achevés :**

- ✓ chemin des Costes a été goudronné
- ✓ Salle polyvalente façade ainsi que les toilettes
- ✓ Camillier : toilettes réalisées
- ✓ Ecole : Cave + électricité + petits travaux
- ✓ Appartements mairie : Poste et appartements ( locataires tortosa et Rabbi) : chauffage installé
- ✓ Tennis : fissures comblées et peintes
- ✓ Maison du lac : clôture
- ✓ Assainissement passant par l'Eouvière + contrôle caméra
- ✓ Panneau d'information réparé
- ✓ Cimetière : ajout de 10 caveaux
- ✓ Panneau indicatif « aire de camping-car » nettoyé

### **Travaux à venir :**

- ✓ Installation de rampes à la rue du couvent et aux escaliers du « Dauphin »
- ✓ Local camping : toiture et lavabo
- ✓ Local point info
- ✓ Resto du lac : étanchéité

- ✓ Maison rue de la Gendarmerie : douche à revoir
- ✓ Extension du réseau d'eau
- ✓ Un panneau d'information couleur

### **Dossier subventions 2021 :**

Sonorisation des rues :	10 490 €	80% du montant HT
Acquisition maison des associations :	90 400 €	80% du montant HT
Création du local point info	18 823 €	80% du montant HT
Toiture toilettes publiques	14 792 €	80% du montant HT
Poteaux incendie voirie	40 335 €	80% du montant HT

### **Questions diverses :**

- ✓ Resto du lac
- ✓ Vaccination
- ✓ Catastrophe naturelle
- ✓ Obligation équipement hivers
- ✓ SCP
- ✓ ONF
- ✓ Animations 4<sup>ème</sup> trimestre 2021
- ✓ Camion « friterie »
- ✓ Intervenant provençal
- ✓ Foire de l'oignon
- ✓ Ordures ménagères

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h00.